



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin d'Ancenis

Situation au 30/09/2012

Document Mensuel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	sept 2012	Poids	Evolution / septembre 2011		Cumul de octobre 2011 à septembre 2012	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 942		14.7%	↗			
- dont moins de 25 ans	392	20.2%	20.2%	↗			
- dont 50 ans et plus	421	21.7%	25.7%	↗			
- dont Femmes	999	51.4%	6.4%	↗			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	580	29.9%	19.1%	↗			
- dont Obligations d'emplois	266	13.7%	24.3%	↗			
- dont Indemnisés	1 162	59.8%	11.2%	↗			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	231	11.9%	-4.1%	↘			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	662		13.7%	↗			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 224		0.3%	↗			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 828		9.5%	↗			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	499		14.4%	↗	4 410	4.3%	↗
- dont licenciements économiques	6	1.2%	200.0%	↗	67	1.5%	↘
- dont autres licenciements	36	7.2%		↘	366	8.3%	↗
- dont fin de contrat	186	37.3%	22.4%	↗	1 184	26.8%	↗
- dont fin de mission	39	7.8%	21.9%	↗	442	10.0%	↗
- dont 1ère entrée sur le marché	37	7.4%	42.3%	↗	169	3.8%	↗
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	247		0.4%	↗	2 920	6.2%	↗
- dont OEE durables	64	25.9%	-40.2%	↘	973	33.3%	↘
- dont Intérim	127	51.4%	111.7%	↗	1 156	39.6%	↗
- dont Industrie	11	4.5%	-52.2%	↘	333	11.4%	↗
- dont BTP	9	3.6%	-35.7%	↘	231	7.9%	↗
- dont Tertiaire	215	87.0%	17.5%	↗	2 310	79.1%	↗
Indemnisation	2 159		5.9%	↗			
- dont BFM Assurance Chômage	1 907	88.3%	4.2%	↗			
- dont BFM Solidarité Etat	252	11.7%	21.7%	↗			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).